

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 11 mars 2016

OBJET :

**COMPTE
ADMINISTRATIF

2015**

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **17**

Votants : **19**

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 29 mars 2016

Le Maire,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2016/079

L'an deux mille seize, le dix-sept mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Florence GABRY, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Isabelle PARENT, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Olivier POIGNON, Monsieur Eric CASSERON, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Madame Katya SCHMITT, Madame Aude POIREE, Monsieur Jacques LABARRE, Madame Martine GHENASSIA, Madame Véronique PETIT

PROCURATIONS : Madame Jeanne FROIDUROT pouvoir à Madame Isabelle PARENT, Monsieur Karim KENTACHE pouvoir à Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Madame Corinne TANGE pouvoir à Monsieur Patrice BRONSART

EXCUSE(S) : Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Monsieur André LEFEVRE

ABSENT(S)) : Madame Betty HANAUER-BEASLAY

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Véronique PETIT

∞∞∞∞∞∞∞∞

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-14 ;

Vu la nomenclature comptable M 14 ;

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques LABARRE, Conseiller municipal, doyen d'âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire de Chaumontel ;

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2015, qui laisse apparaître les résultats de clôture excédentaires suivants :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 620 126.06 €	3 165 058.63 €
Investissement	938 515.12 €	1 260 686.23 €

CONSTATE, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser qui s'élèvent à 594 120 € en dépenses et à 113421 € en recettes.

Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Président,
Jacques LABARRE